



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE SOLVANT AMDC

### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	SOLVANT AMDC
DISTRIBUTEUR	Univar 17, Av Louison Bobet 94132
	FONTENAY-SOUS-BOIS France +33 (0)1 49 74 80 80 +33 (0)1 49 74 81 11 sds@univareurope.com
UTILISATION	Industrial Solvent
Emergency Contact Number (Office Hours)	+44 1274 267346
Emergency Contact Number (Outside Office Hours)	+441865 407333
SDS No.	13045

### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Facilement inflammable.

CLASSIFICATION (1999/45) Xi;R36. F;R11. R66, R67.

### 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification (67/548)
4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one	204-626-7	123-42-2	5-10%	Xi;R36.
ACÉTATE D'ÉTHYLE	205-500-4	141-78-6	50-100%	F;R11 Xi;R36 R66 R67
Cyclohexanone	203-631-1	108-94-1	10-25%	Xn;R20. R10.
Methyl Ethyl Ketone	201-159-0	78-93-3	25-50%	Xi;R36. F;R11. R66,R67.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

### 4 PREMIERS SECOURS

#### INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin.

#### INGESTION

Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Consulter un médecin.

#### CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

#### CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

# SOLVANT AMDC

## 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### MOYENS D'EXTINCTION

En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

### PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés immédiatement ou refroidis avec de l'eau.

### RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de : Carbone.

### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

## 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation. Assurer une ventilation efficace.

### PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. IMMÉDIATEMENT avertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

### MÉTHODES DE NETTOYAGE

Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Nettoyer la zone avec beaucoup d'eau. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

### PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher la formation d'électricité statique et d'étincelles.

### PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit bien ventilé.

Inflammable/combustible. Éloigner des oxydants, de la chaleur et des flammes. Éviter le rejet dans les égouts.

### CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des liquides inflammables.

## 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
ACÉTATE D'ÉTHYLE	VLEP	400 ppm	1400 mg/m <sup>3</sup>			
Cyclohexanone	WEL	10 ppm		20 ppm		
Methyl Ethyl Ketone	WEL	200 ppm	600 mg/m <sup>3</sup>	300 ppm	866 mg/m <sup>3</sup>	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

WEL = Workplace Exposure Limit.

### DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS

ASS = Limites d'exposition Suédoises.

### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



## SOLVANT AMDC

### CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire pour un rinçage rapide.

### MESURES D'INGÉNIERIE

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

### PROTECTION RESPIRATOIRE

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

### PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

### PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

### AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures en caoutchouc.

### MESURES D'HYGIÈNE

Utiliser une crème mains appropriée pour éviter le dégraissage et la gerçure de la peau. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

### PROTECTION DE LA PEAU

Porter des vêtements de protection appropriés pour protéger contre les éclaboussures et la contamination.

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide		
ODEUR	Caractéristique		
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau.		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	82.0	DENSITÉ RELATIVE	0.88 20
PRESSION DE VAPEUR	40 kPa 55	POINT D'ÉCLAIR (°C)	-3.0
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C)	>427	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - INFÉRIEURE (%)	1.3
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - SUPÉRIEURE (%)	11.5		

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

### CONDITIONS À ÉVITER

Éviter l'exposition à la chaleur et le contact avec les oxydants forts.

### MATIÈRES À ÉVITER

Oxydants forts. Alcalis forts. Acides forts. Métaux alcalins.

### PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### INHALATION

Les vapeurs peuvent provoquer somnolence et vertiges.

### INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

### CONTACT AVEC LA PEAU

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### CONTACT AVEC LES YEUX

Irritant pour les yeux.

## SOLVANT AMDC

## 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**ÉCOTOXICITÉ**

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

**MOBILITÉ**

Le produit est miscible avec l'eau. Peut être diffusé dans les réseaux d'eau.

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange.

**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHYL ACETATE, 4-hydroxy-4-methylpentan-2-one)		
NO. UN ROUTE	1993	N°CLASSIFICATION ADR	3
CLASSIFICATION ADR	Classe 3 : Liquides inflammables.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	II
CODE RESTRICTION DE TUNNEL	(D/E)	No. DE DANGER (ADR)	33
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	3	CODE HAZCHEM	•3YE
NO CEFIC TEC(R)	30GF1-I+II, 30GF1-sp	NO. CLASSE RID	3
GROUPE D'EMBALLAGE RID	II	NO. UN MER	1993
CLASSE IMDG	3	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	II
EMS	F-E, S-E	NO. UN, AIR	1993
CLASSE AIR	3	GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	II

## 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

**ÉTIQUETAGE**

Irritant



Facilement inflammable

**PHRASES DE RISQUE**

R36	Irritant pour les yeux.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R11	Facilement inflammable.

**CONSEILS DE PRUDENCE**

S9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
----	--

**SOLVANT AMDC**

- S16           Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- S25           Éviter le contact avec les yeux.
- S26           En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S37           Porter des gants appropriés.
- S51           Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
- S60           Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

**DIRECTIVES EUROPÉENNES**

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

**16 AUTRES INFORMATIONS****ÉMISE PAR**

Univar Ltd

**DATE DE RÉVISION**       26.07.2010

**NO DE REV. /REEMPL. FDS**   01

**GÉNÉRÉE LE**

**NO. FDS**           13045

**ÉTAT DE LA FICHE DE SÉCURITÉ**

Approuvé.

**DATE**           26.07.2010

**SIGNATURE**       Julie Thorpe

**PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)**

- R11           Facilement inflammable.
- R10           Inflammable.
- R36           Irritant pour les yeux.
- R66           L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67           L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R20           Nocif par inhalation.